



La place des données paysage dans le Système d'Information de la Nature et des Paysages

1-Contexte

La Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages a décidé de ne plus assurer la gestion des données des paysages au sein du Système d'Information de la Nature et des Paysages.

2-Note du CSPNB

La décision prise par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages de ne plus assurer la gestion des données des paysages au sein du Système d'Information de la Nature et des Paysages inquiète le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité qui y voit un risque de ne pas assurer les relations entre les données sur la nature et les données sur les paysages, pourtant indissociablement liées.

Même si cette décision est prise dans la perspective de revenir à moyen terme à un système unique de gestion des données nature et des données paysages, une séparation, même momentanée, pourrait provoquer d'importantes difficultés d'articulation des données : il est en effet nécessaire que des interfaces soient prévues et maintenues pour que les bases de données validées de part et d'autre puissent se compléter entre elles.

Dans la mesure où l'identification et la caractérisation des unités de paysage fournissent une base territoriale continue et organisée, le paysage permet d'inscrire les données nature dans des configurations paysagères qui conjuguent à la fois structures biophysiques et structures sociales. L'articulation des données du paysage avec celles de la biodiversité permet d'aborder plus efficacement les questions d'aménagement, en particulier dans les différents schémas qu'il convient de définir.

Aussi le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité recommande-t-il de mesurer avec la plus vive attention, et en concertation avec les services du MEDDE concernés, cette décision pour ne pas obérer l'avenir d'un système d'information essentiel à la bonne connaissance des écosystèmes, de la distribution des espèces et des paysages, indispensables à une gestion efficace des territoires.

Le Président du CSPNB